



## Conseil économique et social

Distr. générale  
19 novembre 2013  
Français  
Original : anglais

---

### Commission du développement social

Cinquante-deuxième session

11-21 février 2014

**Suivi du Sommeil mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session de l'Assemblée générale : thème prioritaire: promouvoir l'autonomisation dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de l'intégration sociale, du plein emploi et du travail décent pour tous**

### **Déclaration soumise par Priests for Life, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante, qui est distribuée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



## Déclaration

Les politiques qui donnent aux individus le pouvoir de parvenir à l'élimination de la pauvreté, à l'intégration sociale, au plein emploi et à un travail décent pour tous contribuent de manière significative au développement durable et doivent s'appuyer sur la dignité et la valeur intrinsèque de chaque être humain. Il a été reconnu dans la Déclaration sur le droit au développement que la personne humaine constitue l'élément essentiel du processus de développement et que la politique de développement devrait, par conséquent, faire de l'être humain le principal acteur et bénéficiaire du développement (annexe à la résolution 41/128 de l'Assemblée générale).

Notre engagement en faveur des droits de l'homme émane de notre engagement en faveur de la protection, de l'affirmation et de la défense de l'ensemble des droits de l'homme, tant ceux qui sont venus au monde que ceux qui sont encore dans la vie utérine, comme nous le rappellent, de manière explicite, la Déclaration des droits de l'enfant et la Convention relative aux droits de l'enfant. Priests for Life affirme que le respect de la dignité et de la valeur de chaque vie humaine, sans exception, constitue le fondement des politiques et programmes qui extirpent les pays et, surtout, les individus de la pauvreté. Tous les individus ont le potentiel pour contribuer significativement à l'élimination de la pauvreté; la vie de chacun est irremplaçable.

### **Promouvoir l'autonomisation des individus afin qu'ils parviennent à éliminer la pauvreté**

Selon les Nations Unies, la proportion de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a baissé de moitié au niveau mondial; cependant, 1 personne sur 8 dans le monde souffre encore de la faim. Les femmes, en particulier, sont touchées par le manque d'aliments nutritifs. Elles et leurs enfants souffrent des effets de la malnutrition.

La malnutrition est la cause sous-jacente du décès d'au moins 3,1 millions d'enfants par an et est responsable de 45 % de tous les décès parmi les enfants de moins de 5 ans. Plus de 800 000 bébés, soit 1 nouveau-né sur 4, meurent chaque année parce que nés trop tôt ou trop petits, en raison de la mauvaise alimentation maternelle.

La malnutrition entraîne un retard de croissance chez les enfants. A l'âge adulte, un enfant présentant un arrêt de croissance prématuré souffre de diabète, d'hypertension et de maladies cardiovasculaires, ce qui fait que, non seulement, ils ne sont pas en bonne santé, mais ils ont également moins de chances de gagner leur vie et d'avoir des revenus suffisants. Plus préoccupant encore, les femmes qui ont un retard de croissance donnent naissance à des enfants également susceptibles d'être affectés par cette maladie évitable, ce qui perpétue le cycle de malnutrition et de pauvreté.

Une alimentation adéquate lors des 1 000 premiers jours de la vie, c'est à dire de la conception jusqu'au second anniversaire, permet de sauver la vie des femmes et des enfants et apporte davantage de prospérité à un pays. Dans une nouvelle et percutante série publiée par *The Lancet* sur la nutrition maternelle et infantile, un appel urgent est lancé aux gouvernements afin de faire de la nutrition durant les

1 000 premiers jours de la vie, ainsi que pour toutes les femmes en âge de procréer, le centre des nouveaux objectifs de développement.

Comme il est constaté dans l'article publié par *The Lancet* et intitulé « Nutrition maternelle et infantile : renforcer la dynamique pour un plus grand impact », « les nouvelles preuves présentées par la série sur la Nutrition maternelle et infantile renforcent les arguments pour des efforts continus sur les 1 000 premiers jours. Les investissements consentis dans ce domaine peuvent contribuer à atteindre des objectifs cruciaux: la prévention des effets de la malnutrition, de la surcharge pondérale et de la mauvaise croissance de l'enfant, avec tout ce que cela entraîne comme conséquences sur la formation du capital humain. »

Cette fenêtre d'opportunité unique touche la vie et la santé de l'enfant à naître tout au long de sa vie, tout en améliorant la santé de la mère. Une alimentation adéquate pour les femmes enceintes, les mères qui allaitent et toutes les femmes et filles en âge de procréer doit constituer la priorité dans les politiques alimentaires, pour le bien des femmes, des enfants et des nations.

Les gouvernements nationaux, à travers l'initiative « Renforcer la nutrition », approuvée par le Secrétaire général, agissent pour s'assurer que les politiques adéquates sont en place pour mettre en œuvre les programmes d'amélioration de la nutrition des femmes. Si les femmes en âge de procréer sont bien nourries, elles seront en meilleure santé et pourront nourrir les enfants qu'elles portent et leur assurer un bon développement physique et mental. Les enfants en bonne santé ont un bon développement et, une fois adultes, ils pourront mieux aider leurs familles et la société et contribuer à l'élimination de la pauvreté.

### **Intégration sociale**

L'absence de nutrition et de sécurité alimentaire a un impact négatif non seulement sur les femmes et les adolescentes, en en réduisant la capacité de bénéficier d'une intégration sociale pleine et entière et en en menaçant la santé, mais également sur les générations futures, perpétuant ainsi le cycle de pauvreté. Un article publié par *The Lancet* et intitulé « Seule une action collective mettra fin à la malnutrition », met l'accent sur l'importance de préparer les filles et femmes en âge de procréer à la grossesse et de placer cette urgence au cœur du programme de développement pour l'après-2015 :

« Nous sommes dans une course contre la montre pour éradiquer le fléau mondial qu'est la malnutrition. Elle paralyse la croissance économique mondiale et le développement. La prospérité et la sécurité futures du monde sont étroitement liées à notre capacité de relever de manière adéquate ce défi urgent. [...] Ses conséquences retardent la croissance physique et les chances de vie de millions de personnes; en ce qui concerne l'Afrique et l'Asie, les estimations montrent que 11 % de la productivité économique nationale est perdue à cause de la malnutrition.

...

Les femmes et les filles sont au cœur de ce message. Elles portent les enfants et en prennent soin. De ce fait, leur santé et leur potentiel économique sont liés à ceux des générations futures. Ce n'est que lorsque les filles grandiront bien pendant leur petite enfance et leur adolescence, qu'elles entreront dans la phase de maternité en étant bien nourries, qu'elles auront un

soutien durant leur grossesse, qu'elles seront protégées contre les travaux physiques intenses et qu'elles donneront une bonne alimentation à leurs bébés et leurs petits, que le cycle intergénérationnel de malnutrition sera brisé.

Une véritable intégration sociale empêche qu'un quelconque membre de la famille soit traité injustement ou sélectivement considéré comme facile à remplacer, quel que soit le sexe, l'âge, la race, le handicap, la maladie, l'état de dépendance ou le stade de développement. Tous les membres de la famille méritent une protection durable, notamment ceux qui ont été classés par certains comme des personnes dont on pourrait se passer et qui ont été exclus de la protection sociale de base. Aucun membre de la famille ne devrait être dépouillé de sa dignité humaine et privé de son droit le plus fondamental, le droit à la vie.

Les enfants des pays en développement devraient notamment être reconnus pour leur dignité humaine innée et leur potentiel humain. Ils ne devraient pas être traités comme des laissés-pour-compte dans les programmes de contrôle des populations. Les enfants atteints d'un handicap qui a été détecté dans l'utérus doivent être bien accueillis à la naissance et recevoir les meilleurs soins disponibles. Au fur et à mesure que les enfants grandissent, ils ont besoin de protection, surtout parce qu'un nombre croissant d'entre eux rencontrent des difficultés causées par des problèmes de développement tel que l'autisme.

Les personnes handicapées méritent soutien et assistance, notamment pour trouver un emploi. Les personnes handicapées vieillissantes ont de plus en plus besoin de politiques qui assurent leur prise en charge, étant donné que l'équilibre intergénérationnel de la famille a considérablement changé, entraînant une réduction du nombre de ceux qui s'occupent d'eux au sein de la famille

Les États doivent protéger la famille et lui permettre de fonctionner comme le fondement de base de la société. Lorsque la famille est perturbée et dévaluée, ses membres en souffrent énormément, invalidant ainsi l'objectif de développement qui consiste à aider l'individu. Il est de notre devoir de protéger tous les membres de la famille et de les aider par des politiques durables d'élimination de la pauvreté.

## **Conclusion**

Le véritable développement prévoit l'autonomisation de tous les membres de la famille dans les politiques et les programmes et soutient la famille lorsqu'elle souffre de difficultés économiques et sociales ainsi que de privation. La Déclaration sur le droit au développement reconnaît que l'être humain est le principal acteur et bénéficiaire du développement. Les politiques de développement social ne devraient pas permettre qu'un quelconque membre de la famille soit sélectivement considéré comme facile à remplacer.

Tous les membres de la famille méritent une protection, y compris ceux qui ont été exclus de la protection sociale de base. Aucun membre de la famille ne devrait être dépouillé de sa dignité humaine ou privé de son droit le plus fondamental, le droit à la vie, grâce à des politiques visant à mettre fin à la pauvreté et à permettre l'autonomisation.

Les gouvernements doivent faire de la nutrition durant les 1 000 premiers jours de la vie (de la conception jusqu'au second anniversaire), ainsi que pour toutes les femmes en âge de procréer et les adolescentes, le centre des politiques de développement. Non seulement une telle approche sauve la vie des femmes et des

enfants, mais elle permet également d'outiller les enfants pour une vie saine et productive, contribuant ainsi à la prospérité du pays lorsqu'ils deviennent adultes.

Les droits humains de tous les membres de la famille humaine, sans exception, ont été reconnus en 1948, dans la Déclaration des droits de l'homme, y compris le droit de chacun à la vie. Le respect fondamental de la vie humaine et des droits de l'homme ne peut être négociable ou fonction de l'âge, du sexe, de la race, du handicap, du fait que la naissance de la personne ait été désirée ou pas, de l'état de dépendance ou du stade de développement.

La dignité inhérente de la vie est le fondement des droits humains. La vie n'est pas seulement pour les personnes privilégiées, les personnes parfaites et celles planifiées, mais elle s'étend à tous les membres de la famille humaine, y compris les enfants à naître. Les politiques visant l'élimination de la pauvreté doivent reconnaître le potentiel de tous les individus à contribuer à résoudre le problème de la pauvreté et non pas considérer les personnes comme étant le problème.

---